

## Les moulins font de la résistance

Samedi 25 mars, les propriétaires de l'Association des moulins de Touraine (AMT) s'étaient donné rendez-vous dans la salle des fêtes pour tenir leur assemblée générale annuelle, et consacrer leur après-midi à la visite du moulin de la Vasrole à Villedômer, puis le moulin Garnier à Vernou-sur-Brenne et terminer par le moulin de Bacchus à Chançay.

Sous la présidence de Philippe Van Bockstael, en présence de la maire de Villedômer, Chantal Gonzales-Bourges, et de Damien Garcia, président du Syndicat mixte du bassin de la Brenne, se tenait l'assemblée générale annuelle devant une assemblée de propriétaires de moulins en Touraine très attentifs au programme de la matinée. Après la présentation du rapport moral, puis du rapport financier, le thème du jour était abordé.

### Un danger pour la faune et la flore aquatique

Pour l'AMT, il faut valoriser les moulins à eau, et arrêter de les détruire car c'est une véritable civilisation de la rivière. Les moulins à eau sont victimes depuis dix ans d'une politique visant à détruire leur chaussée au nom de la libre circulation des espèces aquatiques. Cette politique a pour conséquence d'assécher les cours d'eau et de détruire la faune et la flore aquatique présente, en supprimant les petits barrages et d'empêcher ainsi la rétention de centaines de



Les membres de l'Association des moulins de Touraine en assemblée générale. (Photo NR)

millions de m<sup>3</sup> d'eau, qui régulaient et amortissaient les phénomènes de crues et préservait d'importants espaces aquatiques lors des bas débits estivaux.

### Une électricité écologique

Cette politique conduit ainsi à faire perdre « le droit de l'eau » aux propriétaires de moulins, diminuant, voire supprimant ainsi le niveau d'eau nécessaire à la rotation de la roue des moulins. Indépendamment de l'aspect historique, ce droit d'eau permet aussi d'envisager la production d'électricité et de contribuer ainsi à la production d'énergie renouvelable pouvant parfois alimenter plusieurs habita-

tions. Durant cette matinée, au-delà de la technicité liée à cette production électrique, le coût des équipements de production a été abordé à partir de témoignage, et de futurs postulants à la production. L'investissement est important. Mais si le propriétaire réussi à obtenir un consensus avec les organismes qui ont pour consignes d'imposer la continuité écologique qui demande à casser les barrages et ainsi baisser le seuil de hauteur de chute d'eau pour faire tourner la roue du moulin, cette production à long terme peut être envisagée.

Après ce débat, tous les participants ont visité les moulins à eaux locaux.